LOUP

Pour en finir avec les CONTRE-VÉRITÉS sur le pastoralisme et sur la chasse

CAP LOUP

Collectif des Associations pour la Protection du Loup en France

DES FAITS À RÉTABLIR

Après quelques décennies d'absence suite à sa destruction par l'homme, voilà plus de vingt ans que le loup est revenu naturellement en France, par ses propres moyens. Vingt ans pendant lesquels les rumeurs, les erreurs et les contre-vérités les plus grossières ont été colportées par des responsables du monde agricole, des chasseurs, et par des élus.

Contre-vérités à propos de l'élevage et de l'impact imputé au loup. Contre-vérités à propos de la chasse et du rôle prêté au loup. Contre-vérités relayées dans une partie des médias.

Posons-nous les bonnes questions. Qu'en est-il réellement du rôle du loup sur l'élevage en France ? Qu'en est-il réellement du pastoralisme et de la filière ovine ? Le loup a-t-il un impact sur les ongulés sauvages ?

Nos associations s'unissent pour porter à la connaissance de nos concitoyens quelques faits que tous les spécialistes et scientifiques connaissent, mais qui sont trop peu repris dans le débat public.

Rétablir les faits, parce que le loup ne doit pas être le bouc-émissaire de la filière ovine. Et parce qu'une espèce animale ne doit pas être sacrifiée pour assouvir la haine et les intérêts de quelques-uns, ni être utilisée à des fins politiciennes.

QU'EST-CE QUE CAP LOUP ?

CAP Loup regroupe 25 associations de protection de la nature autour d'un objectif commun : assurer la protection du Loup, permettre et favoriser son retour naturel en France, permettre la cohabitation entre les loups et les activités humaines.

Les associations fondatrices

Animal Cross
loup@animal-cross.org
www.animal-cross.org

ASPAS
Tél : 04 75 25 10 00
Fax 04 75 76 77 58
info@aspas-nature.org
www.aspas-nature.org

FERUS
Tél : 04 91 05 05 46
ferus@ferus.org
www.ferus.fr

LPO PACA
Tél : 04 94 12 79 52
paca@lpo.fr
http://paca.lpo.fr

Mille traces
Tél : 04 75 48 13 77
contact@mille-traces.org
www.mille-traces.org

SFEPM
18000 BOURGES
Tél : 02 48 70 40 03
sfepm@wanadoo.fr
www.sfepm.org

WWF France
Tél : 01 55 25 84 84
wwf-contact@wwf.fr
www.wwf.fr

Les associations membres

ALEPE
Tél : 04 66 47 09 97
alepe2@wanadoo.fr
http://lozere.alepe.over-blog.com

Altaïr Nature
Tél : 06 40 95 31 05
contact@altair-nature.org
www.altair-nature.org

ANG
thierrybernard8426@neuf.fr
www.assonaturegohelle.net

CESB - Centre d' Étude et de Sauvegarde de la Biodiversité
contact@cesb.fr
http://cesb.fr

CVN – Convention Vie et Nature
cvn.contact@gmail.com
www.ecologie-radicale.org

Dignité Animale
Tél : 04 78 77 92 09
dignite.animale@gmail.com
www.dignite-animale.com

Fondation Brigitte Bardot
Tél : 01 45 05 94 58
www.fondationbrigittebardot.fr

Groupe d'Etude des Mammifères de Lorraine
Tél : 06 22 40 69 90
contact@geml.fr
www.geml.fr

GMA – Groupe Mammalogique d'Auvergne
assogma@mammiferes.org
www.mammiferes.org

LPO Auvergne
Tél : 04 73 36 39 79
auvergne@lpo.fr
www.lpo-auvergne.org

LPO Champagne-Ardenne
Tél : 03 26 72 54 47
champagne-ardenne@lpo.fr
http://champagne-ardenne.lpo.fr

Oiseaux Nature
Tél : 03 29 30 16 23
oiseauxnature@free.fr
http://association-oiseaux-nature.wifeo.com

Peuple Loup
Tél : 05 46 22 42 48 – 06 51 37 27 52
mickael@peupleloup.org
http://peupleloup.info

Société Protectrice des Animaux (SPA) de Lyon Sud-est
Tél : 04 78 38 71 71
http://spa-lyon.org

Kermit
Tél : 04 67 44 64 95
ass.kermit@gmail.com
www.association-kermit.fr

LPO Champagne-Ardenne
Tél : 03 26 72 54 47
champagne-ardenne@lpo.fr
http://champagne-ardenne.lpo.fr

One Voice
Tél : 03 88 35 67 30
info@one-voice.fr
www.one-voice.fr

Sauvegarde Faune Sauvage
Tél : 03 89 57 92 22
faune-sauvage688@orange.fr
http://sauvegardefaunesauvage.fr

Sur les Traces du Loup
Tél : 06 58 29 95 05
cecile@surlestracesduloup.com
www.lapyramideduloup.com

" Le loup, un animal extraordinaire " FAUX

Un simple carnivore ordinaire

Le loup *Canis lupus* est un carnivore comme les autres avec une dentition spécialisée, un système digestif simple, des griffes robustes, un cerveau développé. Il est taillé pour les longues marches, la course et la capture de proies diverses. En France les loups pèsent entre 25 et 35 kg, soit le poids d'un labrador.

Un prédateur dépendant des proies sauvages

Le loup peut consommer des insectes comme des grands mammifères et des charognes, mais il est principalement dépendant de la présence d'ongulés sauvages abondants toute l'année : chevreuils, cerfs, chamois, isards, sangliers... Le loup ne se maintiendrait pas sans cette faune sauvage.

Une espèce sociale et territoriale

Les loups vivent en groupes sociaux appelés « meutes » dans lesquels seul le couple dominant se reproduit. En France, une meute compte en moyenne 4 à 5 loups, exceptionnellement jusqu'à une dizaine. La meute vit sur un territoire dont la superficie varie selon l'abondance et la répartition des proies : 200 à 300 km^2 dans les Alpes. A l'âge de 2 à 4 ans, les jeunes quittent le groupe à la recherche d'un nouveau territoire.

Non, les populations de loup n'augmentent pas indéfiniment !

Chaque meute défend un territoire contre les autres meutes. Si les effectifs dépassent un seuil dans une meute, des individus partent coloniser de nouveaux territoires. Ainsi le nombre local de loups n'augmente pas.

Une répartition réduite à presque rien

Le loup était autrefois présent dans tout l'hémisphère nord, y compris toute la France avant son extermination. Actuellement dans notre pays, il n'est revenu que dans 1% de sa répartition originelle, principalement dans le sud-est, les Alpes et les pré-Alpes. Quelques loups sont identifiés dans le nord-est, le Massif Central et les Pyrénées. D'autres peuvent apparaître ailleurs après avoir parcouru de très grandes distances sans se faire repérer.

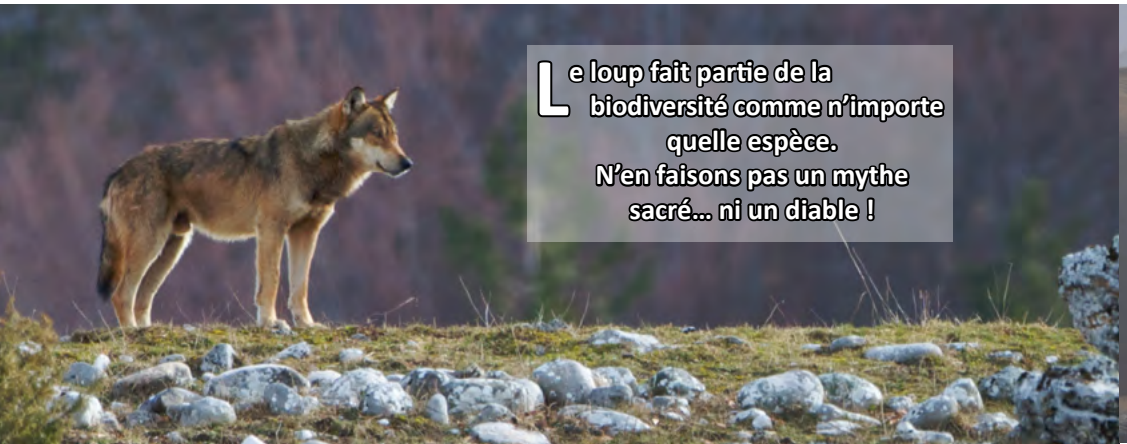

**Le loup fait partie de la biodiversité comme n'importe quelle espèce.
N'en faisons pas un mythe sacré... ni un diable !**

" Le loup, un nouveau venu " FAUX

Un nouveau venu… présent depuis 400 000 ans

Les loups sont connus en Europe il y a 2 millions d'années avec l'espèce *Canis etruscus*.
Le loup gris actuel *Canis lupus* apparaît en France il y a 400 000 ans. L'homme de Néanderthal émerge il y a 250 000 ans, et notre espèce *Homo sapiens* colonise l'Europe il y a 50 000 ans. Nous cohabitons alors avec les loups pendant des dizaines de milliers d'années. [16]

Pourchassé jusqu'à disparaître dans les années 1930

Les premiers conflits apparaissent probablement avec l'agriculture et l'élevage du bétail il y a environ 8 000 ans. Au 18ème siècle, le loup est encore présent dans l'ensemble de la France avec une population estimée entre 3000 et 7000 individus [2]. Abondamment détruit, son déclin est progressif jusqu'à disparaître de notre pays en 1939.

Revenu naturellement dans les années 1990

A partir d'une petite population ayant subsisté dans le centre de l'Italie, le loup désormais protégé regagne peu à peu les Alpes du sud italiennes dans les années 1980, favorisé par la reforestation et les lâchers de gibier pour la chasse. Il réapparaît côté français en 1992 dans les Alpes-Maritimes.

Non, le loup n'a pas été réintroduit en France !

Après 400 000 ans de présence et 60 ans d'absence, le loup est revenu en France de façon spontanée, par recolonisation naturelle de son ancienne aire de répartition.

Une réinstallation plus lente que nature

Après 20 ans de recolonisation naturelle en France, sa population en 2014 serait estimée à 350 individus [24], soit environ 5% de l'effectif existant au début de l'ère industrielle [2]. L'espèce se trouve encore en phase d'expansion géographique, et donc démographique. Sa croissance naturelle devrait être de 20 à 30% par an dans ce contexte de réinstallation, mais elle n'est que de 10 à 15% à cause d'un taux de braconnage probablement très élevé [11].

**Le loup est actuellement dans une phase de recolonisation naturelle en France, donc sa répartition s'étend peu à peu ainsi que son effectif global.
Mais localement, les populations de loup n'augmentent pas !
Il serait donc absurde d'envisager une " régulation " de l'espèce.**

"Le loup, incompatible avec le pastoralisme" FAUX

Oui, la prédation sur certains troupeaux domestiques est une réalité…

Lorsque rien ne l'en empêche techniquement, le loup peut s'en prendre au bétail plus facile à capturer que ses proies naturelles. Beaucoup de troupeaux ne sont jamais l'objet de prédation, mais certains le sont régulièrement, par des loups ou par des chiens. Surtout lorsque d'immenses troupeaux de brebis sont laissés presque sans gardiennage ou sans protection efficace. [4,9,29,30]

… Mais la cohabitation avec le loup est possible

Il existe toute une série de mesures de protection des troupeaux largement prises en charge par l'Etat : aides-bergers, parcs électriques, chiens de protection, effarouchements, etc. Bien sûr, ceci implique une préoccupation nouvelle pour les éleveurs qui n'ont pas connu la présence de prédateurs naturels depuis quelques générations, et cela n'est souvent pas facile. Mais il a été démontré que la cohabitation fonctionne, dès lors que les mesures de protection des troupeaux sont mises en œuvre correctement, par des éleveurs motivés qui réadaptent leurs pratiques pastorales à la présence du loup. [5,9,29]

Non, les loups ne torturent pas les moutons !

Les loups ne font pas plus souffrir leurs proies que n'importe quel prédateur naturel. Si on s'intéresse à la souffrance des ovins, peut-être faudrait-il se pencher sur leurs conditions de transport et d'abattage… Ce à quoi ils sont destinés !

Le bétail tué par le loup est correctement indemnisé

En cas de prédation, lorsqu'il n'est pas possible de certifier la responsabilité d'un prédateur autre que le loup (un chien par exemple), le doute est au bénéfice de l'éleveur. L'Etat parle de « loup non exclu « et indemnise l'éleveur pour chaque animal tué. [17,18]

Saviez-vous que chaque année en France…

400 000 à 500 000 ovins de réforme sont envoyés à l'équarrissage ! Oui, ce nombre gigantesque de moutons qui n'entrent pas dans le circuit de consommation est tout simplement détruit, incinéré. [1,15]

Les brebis meurent surtout d'autres causes

Depuis dix ans, le total de pertes attribuées au « loup non exclu » est de 2 500 à 5 000 ovins par an [17], soit au maximum 0,6% par an du cheptel présent dans les secteurs concernés (700 000 brebis [15]). La mortalité hors loup est infiniment supérieure : au moins 3 à 7% par an pour les brebis et 10 à 15% pour les agneaux [3,7] ! Maladies, parasitisme, chutes ou disparitions dans les estives, chiens divagants… causent la perte d'un millier de moutons par jour en France !

"Le loup, vrai problème de l'élevage" FAUX

Les difficultés des éleveurs étaient présentes avant le retour du loup

Les éleveurs en France sont confrontés depuis plusieurs décennies à une évolution de la société avec une forte concurrence internationale des productions ovines. La situation économique des exploitations est très difficile mais le malaise des éleveurs était déjà très fort avant le retour du loup… [6]. Actuellement, la situation est telle que les exploitations de montagne ne peuvent se maintenir que grâce aux subventions qui représentent en moyenne les 2/3 du revenu des éleveurs, hors aides liées au loup [5,6,12] !

L'élevage ovin-viande en France, une filière en difficulté

En quelques décennies, les exploitations ont évolué vers des troupeaux de plus en plus grands avec de moins en moins de main d'œuvre, donc de moins en moins gardés. Malgré cela, en vingt ans, le nombre d'exploitations ovines a été divisé par trois et le cheptel réduit d'un tiers.
La consommation de viande ovine par français a chuté de 40%. Près de la moitié des français et 2/3 des moins de 35 ans n'achètent pas de viande ovine. Et le peu qui est consommé provient pour moitié de l'importation car l'agneau britannique, irlandais et néo-zélandais est moins cher [13,15].

Mais le mouton résiste mieux dans l'arc alpin où le loup est installé

Depuis 1990, le cheptel ovin a chuté de 26% en Rhône-Alpes et de 8% en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mais il s'est effondré de 50% en Poitou-Charentes, Auvergne et Limousin… des régions sans loup ! La région PACA est même de loin celle qui s'en sort le mieux en France, alors que le loup y est présent depuis vingt ans ! [13,15]

Les pays voisins hébergent beaucoup plus de loups et l'élevage ovin s'y porte mieux

Avec ses 6 millions de moutons, la France n'est autosuffisante qu'à 51% en viande ovine. L'Italie, avec 7 millions de moutons, est autosuffisante à 67%... et compte une population de 600 à 900 loups. L'Espagne produit 14 millions de moutons lui permettant d'être autosuffisante à 116%... avec une population de 2 000 loups ! [15]

Des aides importantes qui permettent le gardiennage des troupeaux

Dans les zones de présence de loup, l'Etat subventionne les dispositifs de protection des troupeaux et l'emploi de bergers [18]. Ce gardiennage des troupeaux est indispensable à la pratique d'un pastoralisme de qualité, comme il existait autrefois lorsque les troupeaux étaient plus petits et la main d'œuvre moins chère.

La prédation par le loup sur certains troupeaux domestiques mal protégés est une réalité parfois difficile à vivre. La présence de prédateurs naturels demande aux éleveurs de revoir leur façon de travailler. Mais le loup ne doit pas être utilisé pour faire oublier les principales causes de mortalité des ovins et les vraies difficultés de la production ovine !

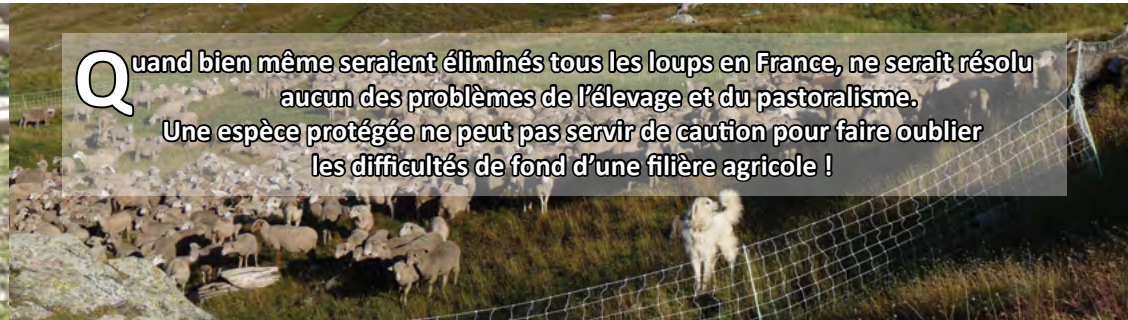

Quand bien même seraient éliminés tous les loups en France, ne serait résolu aucun des problèmes de l'élevage et du pastoralisme. Une espèce protégée ne peut pas servir de caution pour faire oublier les difficultés de fond d'une filière agricole !

"Le pâturage enrichit la biodiversité des montagnes" FAUX

Le pastoralisme n'est pas forcément synonyme d'entretien du paysage

Les déboisements des siècles passés dans les Alpes ont abaissé la limite supérieure de la forêt, permettant au pastoralisme d'étendre sa surface en altitude. Mais depuis une cinquantaine d'années pour des raisons économiques, la polyculture a été remplacée par le « tout ovin « avec des troupeaux de plus en plus grands qui permettent aux éleveurs de s'en sortir comme ils peuvent avec les subventions liées au nombre de brebis. Paradoxalement, ceci a entraîné une concentration énorme de moutons sur certaines zones, alors que d'autres sont délaissées et s'embroussaillent ! [4,5,8,25]

Les moutons n'ont jamais créé la moindre espèce

Au fil des siècles, selon la présence ou non du pâturage, la flore et la faune des montagnes ont évolué quantitativement. Tantôt en faveur des espèces plutôt forestières, tantôt en faveur des espèces prairiales. Mais la flore et la faune des prairies existaient avant l'introduction du bétail ! Et à surface égale, une pelouse d'altitude compte même moins d'espèces végétales et animales qu'une vieille forêt. Quant à une pelouse trop pâturée, elle en compte encore moins. [27,28]

Ecologiquement, la montagne n'a pas besoin de moutons

Les éleveurs ont besoin d'alpages, mais l'inverse n'est pas vrai. L'idée que le bétail serait utile pour « entretenir « la montagne renvoie à une image symbolique de celle-ci, mais ne correspond à aucune réalité biologique ou écologique.

Le pâturage n'est pas toujours synonyme de biodiversité

L'augmentation de la taille des troupeaux et leur concentration sur certaines zones ont entraîné une dégradation des pelouses d'altitude et un appauvrissement considérable de la flore dans beaucoup d'alpages.
Dans les Alpes du sud, la richesse floristique est parfois plus grande sur les pistes de skis que dans les pâturages ! De plus, la concentration des moutons a un impact négatif sur toute la biodiversité en montagne : disparition des insectes due aux traitements antiparasitaires, perturbation d'espèces sensibles comme les tétras, transmissions de maladies à la faune sauvage, dégradation des sols, érosion, etc. [4,8,10,25,28]

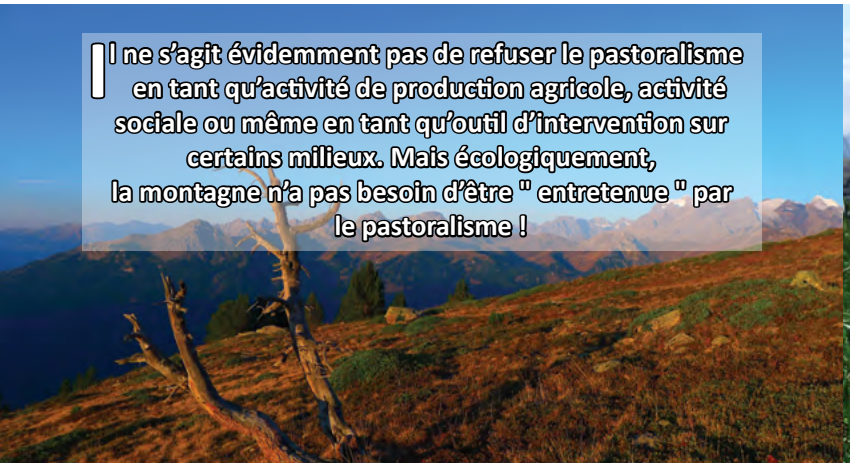

"Le loup, un problème pour la faune sauvage" FAUX

Oui, les loups mangent des chevreuils

Le loup est un grand prédateur. En France, il capture essentiellement des chevreuils, des cerfs, des chamois, des isards, des mouflons et des sangliers [9,20].

Non, le loup ne fait pas disparaître « le gibier »

Comme tout prédateur naturel, le loup ne fait pas disparaître ses proies. Il régule les populations sauvages de cervidés sans pour autant les faire disparaître, sans quoi il disparaîtrait lui aussi. L'installation du loup fait réapparaître chez les ongulés un comportement de vigilance, comportement naturel d'une espèce-proie lorsque son prédateur est présent dans l'écosystème. Le loup disperse les ongulés, limitant ainsi les concentrations locales qui peuvent avoir un impact négatif sur les forêts. [9,26]

Le cas du mouflon : un animal exotique introduit par les chasseurs

Le mouflon est un animal du Proche-Orient qui a été domestiqué, croisé et hybridé avant d'être introduit en Corse, puis à partir de 1949 sur le continent pour le loisir de la chasse. N'étant plus vraiment une espèce sauvage, il peut être une proie facile pour le loup car il est mal adapté aux déplacements dans la neige. [9,19]

Les populations d'ongulés sauvages sont abondantes

La disparition des grands prédateurs et la gestion historique en faveur de la chasse de loisir ont permis une augmentation artificielle des populations d'ongulés sauvages. A tel point que depuis de nombreuses années, les quotas annuels d'animaux attribués pour la chasse ne sont presque jamais atteints. [19,21,23]

Des chiffres ?

Il y a en France 1,5 millions de chevreuils, en augmentation, dont 500 000 tués par an à la chasse. 150 000 cerfs, en augmentation, dont 50 000 chassés par an. Un million de sangliers, en augmentation notamment suite aux lâchers et aux agrainages, dont 500 000 tués par an. Enfin, 100 000 chamois et 30 000 isards, ayant respectivement triplé et doublé en 25 ans malgré les 10% chassés par an. [19,21,23]

EN RÉSUMÉ

Oui,
le loup a besoin d'être protégé

Après des siècles d'acharnement ayant failli le faire disparaître en Europe, le loup a été sauvé *in extremis* par une protection légale. Protection au niveau européen par la Convention de Berne (1979) transcrite dans le droit français en 1989. Protection en France par l'arrêté ministériel du 22 juillet 1993 mis à jour le 23 avril 2007.
Et le loup est inscrit dans les annexes II et IV de la directive Habitats Faune Flore de l'Union européenne (92/43/CEE), au titre d'espèce prioritaire.
Cela signifie que la France doit veiller à la conservation de l'espèce et de ses habitats. La population de loups française est encore trop faible pour être viable.

Non,
le loup ne doit pas être instrumentalisé

✓ S'il y a un problème de l'élevage ovin en France, le loup ne doit pas en être le bouc-émissaire.
✓ Si les éleveurs ont des difficultés à cause d'un contexte économique défavorable, aidons les éleveurs et n'instrumentalisons pas le loup.
✓ Si nous faisons le choix de maintenir une activité pastorale partout, réadaptons les pratiques pastorales à la présence de prédateurs naturels et à la préservation de la biodiversité.
✓ Si nous faisons le choix de ne pas maintenir de pastoralisme dans certains endroits de montagne très reculés et très difficiles, la biodiversité ne s'en portera pas plus mal.
✓ Si certains chasseurs refusent qu'un prédateur naturel capture ses proies naturelles, rappelons que c'est pourtant une situation normale et saine.

Sources bibliographiques

(1) AGRESTE (2012). Statistique agricole annuelle 2010-2011. Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.
(2) Beaufort F. (1987). Encyclopédie des Carnivores de France. Fascicule 1 : Le loup en France. Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères.
(3) Benoit M. & Laignel G., Institut National de la Recherche Agronomique. Méthodologie d'élaboration des résultats technico-économiques en élevage ovin allaitant. Illustration en France, en zone de plaine et de montagne. Options méditerranéennes, série A, n°70, page 64.
(4) Benhammou F. (2003). Les grands prédateurs contre l'environnement ? Faux enjeux pastoraux et débat sur l'aménagement des territoires de montagne. Le courrier de l'environnement de l'Institut National de Recherche Agronomique n° 48, p 5-12.
(5) Benhammou F. (2007). Crier au loup pour avoir la peau de l'ours - Une géopolitique locale de l'environnement à travers la gestion et la conservation des grands prédateurs en France. Thèse de l'Ecole nationale du génie rural, des eaux et forêt.
(6) Bugeaud N. (2011). Le retour du loup en France – Conséquence sur l'activité professionnelle des éleveurs-berges et les répercussions sur leur état de santé. Mémoire pour l'obtention du diplôme de médecine agricole, Institut National de Médecine Agricole.
(7) Chambre d'agriculture Ariège. Quelques systèmes types ovin-viande en Midi-Pyrénées.
(8) Durant T. (1999). Pastoralisme ovin durable et retour du loup. Rapport de Mission, DIREN Rhône-Alpes-DDAF Savoie.
(9) Espuno N. (2004). Impact du loup (*Canis lupus*) sur les ongulés sauvages et domestiques dans le massif du Mercantour. Thèse de l'Université de Montpellier II.
(10) Evin M. (2005). Les effets du surpâturage dans les Alpes du sud : impacts sur la biodiversité et la torrentialité. La voie du loup n° 22 : dossier pastoralisme et biodiversité, France Nature Environnement.
(11) FERUS (2009). Une croissance faible de la population de loups en France ? Des pistes pour évaluer les pertes illégales.
(12) Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural 2007-2013, volet régional Rhône-Alpes du Programme de Développement Rural Hexagonal, p 185.
(13) Institut de l'élevage (2008). Chiffres clés de la production ovine lait & viande
(14) Institut de l'élevage (2010). Panorama des systèmes d'élevages ovins viande pastoraux du sud-est de la France.
(15) Institut de l'élevage (2012). Chiffres clés de la production ovine lait & viande.
(16) Landry J.-M. (2001). Le loup - biologie, mœurs, mythologie, cohabitation, protection. Editions Delachaux&Niestlé.
(17) Le site de l'Etat consacré au loup.
(18) MEEDDAT & MAP. Plan national sur le loup 2008-2012 dans le contexte français d'une activité importante et traditionnelle d'élevage
(19) Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (2011). Connaître les espèces. Le Chevreuil. Le Cerf. Le Sanglier. Le Chamois et l'Isard. Le Mouflon méditerranéen.
(20) Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (2011). Connaître les espèces. Le Loup.
(21) Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (2011). Le réseau « ongulés sauvages ONCFS-FNC-FDC » et le suivi de la progression numérique et spatiale de ces espèces en France.
(22) Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (2012). Au menu du loup : un bilan du régime alimentaire dans différentes meutes de France. Bulletin Réseau loup n°27, p 8-10.
(23) Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (2012). Tableaux de chasse ongulés sauvages saison 2011-2012, bulletin Faune sauvage.
(24) Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (2013). Bulletin Réseau loup n°29, p 13-15.
(25) Parc National des Ecrins (1999). Pratiques agri-environnementales dans le PNE : effets sur les exploitations agricoles et les milieux. PNE-CERPAM-Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes-CEMAGREF.
(26) Randon M. (2011). Analyser et comprendre l'impact du loup (*Canis lupus*) sur les populations de cervidés dans le département de la Drôme. Mémoire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, Montpellier.
(27) Rayé G. (2005). Pastoralisme et biodiversité : la grande confusion. La voie du loup n° 22 : dossier pastoralisme et biodiversité, France Nature Environnement.
(28) Vignon V. (2007). Réflexions sur le pastoralisme et les milieux naturels de montagne. Ferus, Gazette des grands prédateurs n° 22, p 17-21.
(29) Wedlarsy R. (2005). Le retour du loup (*Canis lupus*). Interactions avec l'élevage ovin et implications socio-économiques. Thèse pour le doctorat vétérinaire. Ecole nationale vétérinaire d'Alfort.
(30) Wooding A. (2004). Sensibilité face aux attaques de loups : confrontation entre un modèle de sensibilité théorique (CEMAGREF) et sensibilité observée (attaques de loups). Rapport de stage Master 1, Université Joseph Fournier de Grenoble-Alpes/ Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Gardons la raison, gardons les troupeaux ...

et gardons le loup !

Conception graphique : Dominique Solomas & Jihane Hafa - SFEPM / Elsa Comte - FERUS
Crédits photos : Photos de couv : Loup © Jean-Louis Paumard - Patou et troupeau © Annie Moreau - Chevreuil © Robert Balesta / Des vérités à rétablir : Meute de loups © Maurice Chatelain / CV1 : Loup sauvage © Baptiste Vivinius / CV2 : Loup © Maurice Chatelain / Mercantour © Pierre Rigaux / CV3 : Moutons © Eric Barthélemy / Troupeau © Philippe Fortini / CV4 : Moutons et patou en parc © Rando-oiseaux / CV5 : Briançonnais et Tulipe sauvage © Pierre Rigaux / CV6 : Chevreuil © Pierre Rigaux / En résumé : Loup hurlant © Roland Clerc / 4ème de couv : Loup © Anthony Kohler